

INSPECTEUR.RICE ICPE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

Ref : 2023-1387532

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Direction Régionale de
l'Environnement, de
l'Aménagement et du
Logement Bretagne (DREAL
Bretagne)

Localisation

10 RUE MAURICE FABRE
35065 RENNES

Domaine : Organisation, contrôle et évaluation

Date limite de candidature : 06/12/2023

| | | | |
|---|---|-----------------------------|-----------------------------|
| Nature de l'emploi | | Expérience souhaitée | |
| Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels | | Non renseigné | |
| Rémunération <small>(fourchette indicative pour les contractuels)</small> | Catégorie | Management | Télétravail possible |
| Non renseigné | Catégorie B (profession intermédiaire) | Non | Oui |

Vos missions en quelques mots

Vous souhaitez jouer un rôle dans les défis à relever pour la transition écologique et énergétique ? Vous souhaitez agir sur le terrain pour concilier préservation de l'environnement et de la santé avec activité économique et industrielle ?

En tant qu'inspecteur des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), au sein d'une équipe, vous :

- contrôlez que les sites respectent la réglementation, et en cas de manquement vous

proposez les suites et les sanctions si nécessaires ;

- accompagnez les porteurs de projets pour le déploiement ou la modification d'activités industrielles, en proposant les mesures encadrant le fonctionnement des installations
- participez aux réunions d'information et de concertation avec les parties prenantes concernées par les sites industriels (élus, associations environnementales, public, services de l'Etat, etc.)

- apportez une expertise technique lors des gestions de crise en cas d'accident ou de pollution

En intégrant ce poste, vous rejoindrez le collectif de travail de l'inspection. Vous bénéficierez de l'appui du chef de l'unité départementale et de son adjoint, des autres inspecteurs de l'unité départementale, des référents régionaux et des actions de coordination et d'échanges organisées par le service régional.

L'inspecteur est en relation avec :

- les services de la Préfecture de département, les Sous-Préfectures, les Directions Départementales Interministérielles (DDTM, DDPP), le SDIS35 et les directions régionales (ARS, DREETS, DRAC, DRAAF)
- les autres services de la DREAL
- le corps préfectoral (Sous Préfets, Secrétaire Général, Préfet)
- les Parquets de Rennes et Saint Malo dans le cadre des procédures judiciaires
- les inspecteurs de l'environnement de la DREAL et des DDPP
- les industriels, les élus, les associations, les riverains

L'agent.e est placé.e sous l'autorité hiérarchique du chef de l'unité départementale appuyé par son adjoint.

Profil recherché

Vous êtes un candidat curieux, dynamique, rigoureux, pédagogue. Vous êtes force de proposition. Vous faites preuve de réactivité, d'autonomie, de sens des responsabilités, d'un esprit d'initiative et de synthèse. Vous savez identifier les enjeux avec proportionnalité et rendre compte à bon escient. Vous aimez le travail en équipe et disposez de capacité de représentation devant des interlocuteurs publics et privés.

Vous êtes à l'aise pour rédiger des documents écrits. Vous avez des connaissances techniques solides, et une appétence pour les sujets industriels, idéalement de niveau BAC+2 ou plus. Vous êtes prêts à suivre régulièrement des formations techniques et réglementaires afin de renforcer vos compétences.

Ce poste requiert une habilitation, un commissionnement et une assermentation en tant qu'inspecteur de l'environnement, spécialité installations classées, après un cursus de

formation en région parisienne et un tutorat.

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Si vous vous reconnaissez dans ces missions, si vous êtes curieux et aimez relever les défis de la transition écologique et énergétique, alors postulez !

Vous pouvez prendre contact avec les interlocuteurs figurant ci-dessous pour solliciter un entretien. Vous pourrez ainsi échanger et poser toutes vos questions.

[Redacted contact information]

[Redacted contact information]

Ce poste est ouvert à tout candidat compétent, qu'il soit fonctionnaire ou non.

Si recrutement d'un non fonctionnaire, possibilité d'un contrat de 3 ans ; le renouvellement est envisageable à l'issue du contrat de 3 ans, en CDI ou un autre contrat de 3 ans, sous réserve de l'accord des parties.

Conditions particulières d'exercice

Durée minimale d'occupation du poste de 3 ans pour un 1er poste d'inspecteur

Permis B obligatoire compte tenu des déplacements réguliers sur l'ensemble du département

Déplacements ponctuels sur toute la région et sur la région parisienne

Cursus initial de formation représentant 3 semaines en région parisienne et des formations régulières chaque année

Expert métier en situation de crise dans le cadre de l'astreinte DREAL sur la base du volontariat

Télétravail possible 3 mois après la prise de poste, 2 jours maxi/semaine si travail à 100 %

Droits à congés et horaires variables

Plusieurs offres de restauration collective

Accès au site largement desservi par les transports en commun

Nationalité française requise

Cotation RIFSEEP du poste : groupe 1

N° de poste : 1634350013

Un CV et une lettre de motivation doivent être joints à la candidature.

Pour confirmer votre candidature, nous vous invitons à remplir un imprimé PM104 si vous êtes

fonctionnaire titulaire

Fondement juridique

Ce poste est ouvert aux fonctionnaires et/ou aux contractuels. Le recrutement d'un contractuel est fondé sur l'article L.332-2-2° du code général de la fonction publique de l'État.

Statut du poste

Vacant à partir du 01/02/2024

Métier de référence

Inspectrice / Inspecteur en installations classées pour la protection de l'environnement

Qui sommes nous ?

L'inspection de l'environnement (spécialité installations classées) a pour but de diminuer les risques d'accidents, de réduire les émissions (polluantes ou contribuant au réchauffement climatique) et l'utilisation des ressources par les installations industrielles. Son activité s'exerce en lien étroit avec les acteurs économiques et les usagers porteurs d'attentes diverses à concilier.

Au quotidien, l'inspecteur contrôle un portefeuille d'établissements, instruit des projets, examine des études, propose des prescriptions sur les sites existants et contribue à la concertation avec les parties prenantes.

L'UD35 comprend 16 agents dont 2 assistants.es. Les inspecteurs sont organisés en quatre équipes regroupant chacune trois inspecteurs.

Le poste est intégré au sein de la subdivision en charge du domaine des risques accidentels : SEVESO, ammoniac, entrepôts, silos et UAB, dépôts d'explosifs,...